

Questions orales

désigné comme l'organisme de surveillance du SCRS et être doté des pouvoirs requis pour faire ce travail?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je rejette les insinuations et les prémisses de cette question.

D'après sa loi constitutive, le CSARS est un organisme indépendant du gouvernement, du Parlement et du SCRS. Je me demande vraiment ce qui porte le député à croire qu'un sous-comité de la Chambre composé de membres de partis politiques est moins partisan que le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité, qui est indépendant du gouvernement. Je vois une contradiction dans les propos du député.

* * *

[Français]

LES CRÉDITS D'IMPÔT

M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu.

Alors que les grandes banques canadiennes déclarent des profits records de plus de 4 milliards de dollars cette année, on apprend que ces mêmes banques bénéficieront d'environ 300 millions de dollars en crédits d'impôt à la recherche et au développement, notamment pour des dépenses de développement de logiciels destinés aux opérations courantes, comme les guichets automatiques. L'efficacité de tels crédits d'impôt a d'ailleurs été dénoncée par le vérificateur général.

Le ministre du Revenu confirme-t-il que près de 300 millions de dollars de déductions fiscales viendront gonfler les profits des banques, qui s'élèvent déjà à 4 milliards de dollars, et ce, pour des pseudo-dépenses de recherche et développement qui ne sont en fait rien d'autre que des dépenses courantes?

[Traduction]

L'hon. David Anderson (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, le député peut être assuré qu'il n'y aura pas de paiement pour de fausses réclamations de crédits d'impôt.

Nous suivons une procédure très stricte pour le versement des crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental. Les trois critères sont les suivants: premièrement, il doit s'agir de connaissances avancées; deuxièmement, il doit y avoir un véritable risque d'échec; enfin, troisièmement, il faut que la recherche soit effectuée par des experts.

Nous sommes en train d'évaluer les demandes. Je pourrais ajouter que n'importe qui peut présenter une requête en ce sens. Cela ne signifie pas que le ministère du Revenu l'acceptera. Nous examinons la situation en profondeur avec plus de 300 vérificateurs, ainsi qu'un grand nombre d'experts scientifiques pour nous assurer qu'on ne verse que l'argent voulu dans le cadre de ces programmes.

[Français]

M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances.

Je voudrais tout d'abord lui rappeler qu'il a commencé par dire que le Bloc québécois n'avait pas de suggestions. Cinq minutes plus tard, il était rendu à 5 milliards de dollars. Pour qu'il puisse calculer de façon plus adéquate, j'aimerais lui rappeler qu'au niveau de la Défense, on parle de 1,6 milliard de dollars, les subventions aux entreprises, 3 milliards de dollars, comptes en souffrance, 6 milliards de dollars. Le ministre des Finances devrait compter et s'il compte bien, à la fin de la période des questions, peut-être que le déficit sera beaucoup moindre.

Le ministre des Finances nous demandait hier où couper, voici une autre suggestion. Entend-il mettre fin à ce gaspillage de fonds publics dénoncé par le vérificateur général, et réduire ainsi ses dépenses de 300 millions de dollars, en plus des suggestions du Bloc québécois?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, j'endosse entièrement les propos que vient de tenir le ministre du Revenu national, c'est-à-dire que le but de ces crédits d'impôt pour la recherche et développement est certainement pour la nouvelle technologie. Ce n'est pas pour que les compagnies puissent faire des choses qu'elles devraient faire de toute façon dans la bonne administration.

Je pense que le ministre du Revenu national a très bien répondu à la question et je peux vous dire qu'il vient de donner la position du ministre des Finances aussi.

* * *

[Traduction]

LE COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Mme Val Meredith (Surrey—White Rock—South Langley, Réf.): Monsieur le Président, le rapport du Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité dans l'affaire Heritage Front est plein de contradictions. On dit que le SCRS n'a pas fait enquête sur le Parti réformiste ou ses membres. Pourtant, dans le même rapport, on reconnaît qu'un enquêteur du SCRS de la région d'Ottawa a comparé le nom des particuliers et des entreprises qui avaient contribué à la campagne du chef du Parti réformiste, en 1988, aux bases de données du SCRS.

Si cela ne constitue pas une enquête sur le Parti réformiste et ses membres, le ministre pourrait-il nous dire alors ce qui serait une enquête?

• (1435)

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, dans le rapport du Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité, et non du gouvernement, on dit notamment que le service devait faire enquête pour déterminer si un gouvernement étranger essayait d'influencer le résultat des élections au Canada. On ajoute que le SCRS n'a pas fait enquête sur le Parti réformiste ou ses membres.

Si mon honorable collègue conteste cela, je l'invite à interroger directement les représentants du comité de surveillance lorsqu'ils témoigneront devant le sous-comité. Je comprends ses préoccupations, mais ces questions doivent être adressées au comité de surveillance même.